

## AGENDA

### Du 20 au 24 mai 2020, 14<sup>e</sup> édition de la Fête de la Nature 6 000 animations gratuites dans toute la France autour de la biodiversité

Célébrée depuis 2007, la Fête de la Nature est l'événement « nature » de référence, l'occasion pour des centaines de milliers de Français de mieux comprendre la nature et de vivre une expérience à son contact. Chaque année, collectivités, entreprises, associations et particuliers proposent près de 6 000 animations ludiques, pédagogiques, inédites et gratuites en France métropolitaine et dans les Outre-mer. Visites de sites rendus à la nature, balades au cœur des grands espaces protégés, observations d'espèces réintroduites, portes ouvertes de refuges pour la faune et la flore, rencontres avec des producteurs engagés à protéger la biodiversité sur leurs terres, etc. : en 2020, la liste des animations sera plus étoffée que jamais, avec un mot d'ordre : « Prenons-en de la graine ! ».



### 2020, année de la biodiversité !

2020 est une année charnière pour la biodiversité. Marseille accueillera du 11 au 19 juin le Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui sera suivi en octobre par la COP 15 Biodiversité à Kunming en Chine. Si ces événements sont essentiels pour décider des jalons d'une stratégie mondiale de préservation de la biodiversité, c'est en amont que la Fête de la Nature pourra donner à voir les solutions sur le terrain et faire monter la mobilisation citoyenne sur le sujet.

Temps fort dédié à la sensibilisation des publics en prémices au Congrès mondial de l'UICN, la Fête de la Nature contribuera à faire porter l'attention sur les enjeux de la biodiversité en France et sur la nécessité de reconsidérer le rapport que nous entretenons avec le vivant.

### La Fête de la Nature : la mobilisation citoyenne en faveur de la nature

La Fête de la Nature est l'événement annuel « nature » de référence. À chaque édition, ce sont plus de 800 000 curieux qui participent aux 5 000 manifestations organisées partout en France.

Durant 5 jours, des milliers d'animations gratuites sont ainsi organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises mais également les particuliers qui ouvrent leurs jardins secrets... Sur tout le territoire français, en métropole comme en Outre-mer, dans les villes comme à la campagne, des événements sont proposés à deux pas de chez soi pour découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles souvent insoupçonnées et favoriser une expérience directe de la nature.

## Quel thème en 2020 ? Prenons-en de la graine !

Chaque année, la Fête de la Nature oriente les organisateurs d'animations avec une thématique qu'ils sont libres ou non de suivre.

Pour cette 14<sup>e</sup> édition, la Fête de la Nature souhaite semer l'envie d'agir avec le thème « **Prenons-en de la graine !** ». Cette nouvelle thématique invite à montrer les résultats des initiatives en faveur de la nature en privilégiant les actions reproductibles qui peuvent inspirer plus largement. L'occasion de dispenser des astuces et conseils pour parvenir à des changements rapides et encourageants. Des coccinelles et papillons de retour au jardin, aux espèces menacées ou oubliées reprenant vie au cœur de grands espaces naturels et cultivés, les participants se laisseront surprendre par l'ingéniosité et l'implication de tous ceux qui agissent quotidiennement pour enrayer le déclin de la biodiversité.

## Les grandes lignes et nouveautés de l'édition 2020

- **Les particuliers conviés à ouvrir leurs jardins** : les propriétaires de jardins refuges de biodiversité (Refuges LPO, jardins de Noé, Oasis de nature, Jardins familiaux et collectifs...) sont invités à ouvrir leurs portes pour présenter au public les actions simples qu'ils ont mis en place pour favoriser la présence des papillons, des oiseaux, des insectes pollinisateurs... L'initiative a été un des grands succès de l'édition 2019 et a donné envie à des centaines de visiteurs d'en faire de même en 2020.
- **Des parcours nature via l'application Explorama** : le jeu d'exploration permettant à tout un chacun de construire en quelques minutes un parcours découverte sur la biodiversité locale se met aux couleurs de la Fête de la Nature du 20 au 24 mai. Simple et gratuite à cette occasion, l'application offre aux organisateurs l'opportunité de valoriser le patrimoine naturel de leur région à travers la création de quizz géolocalisés et personnalisés pour découvrir la faune et la flore de manière ludique, en famille ou entre amis.
- **Les artistes invités à porter un autre regard sur la nature et sa préservation** : le Festival Vivant est une manifestation culturelle exceptionnelle qui se déroulera de mars à octobre 2020 pour mobiliser l'opinion et la sphère publique sur les enjeux de biodiversité. Créé par l'association COAL art et écologie, le Festival Vivant intégrera une sélection d'animations culturelles au programme de la Fête de la Nature 2020 du 20 au 24 mai.
- **Les établissements pénitentiaires encouragés à organiser des sorties nature** : dans le cadre de ses politiques sociales d'insertion, l'administration pénitentiaire s'implique depuis 2012 dans la Fête de la Nature pour permettre à des personnes placées sous main de justice de participer à des animations à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements pénitentiaires. En 2019, plus de 500 personnes écrouées ont participé à ces sessions de découvertes.

## Les dates à ne pas manquer !

- **Dès maintenant - Avis aux organisateurs** : Proposez vos manifestations ! Entreprises, collectivités, associations et même particuliers ont jusqu'au 13 mai pour inscrire leur projets

d'événements en ligne sur le site de la Fête de la Nature : <https://fetedelanature.com/coins-des-organisateur>

- **A partir du 20 avril 2020** - Les activités confirmées et labellisées seront visibles sur le site internet de la Fête de la Nature.
- **Du 20 au 24 mai 2020** - Nous y sommes ! Que la fête commence !

**Événement dédié aux journalistes à inscrire dans vos agendas :**  
Le 19 mai, « avant-première » de la Fête de la Nature 2020

### **À propos de la Fête de la Nature**

Créée en 2007, la Fête de la Nature est le moment de rassemblement incontournable, festif et convivial autour de la nature dans toute la France. Elle est soutenue depuis sa création par le Ministère en charge de l'écologie, une charte a ainsi été signée en 2007.

Depuis 2009, la Fête de la Nature est coordonnée par l'association éponyme, qui rassemble l'ensemble des organisateurs nationaux et partenaires de l'événement, œuvre pour accompagner des centaines d'organisateur locaux et porte la communication nationale de l'événement.

L'Office français de la biodiversité soutient l'événement et accompagne son développement en France et à l'international. L'initiative est aujourd'hui reprise dans plusieurs pays dont la Suisse et les Pays-Bas. La Fête de la Nature 2020 est partenaire officiel du Congrès mondial de l'UICN 2020.

La Fête de la Nature ce sont 5 jours de célébration et des milliers de manifestations gratuites et ouvertes à tous célébrant la nature chaque année au mois de mai. Cette fête permet à chacun de découvrir l'immense diversité et la grande richesse de la faune et la flore du territoire français.

Plus de 40 partenaires impliqués pour la préservation de la nature se mobilisent pour l'organisation de l'événement, parmi lesquels de grandes associations et établissements publiques, mais aussi des acteurs privés comme EDF, la MGEN, RTE.

### **Contacts Presse :**

#### **Agence Rumeur Publique**

Antoine Bolcato – 01 55 74 84 91 / 07 77 14 61 97  
Thierry Del Jésus – 01 55 74 84 92 / 06 60 47 90 38  
Sarah Ferry – 01 55 74 52 44 / 07 77 91 95 96  
[fdn@rumeurpublique.fr](mailto:fdn@rumeurpublique.fr)

### **Association Fête de la Nature :**

Fabien Chenel – Directeur – 06 72 95 25 12  
Julie Paillard – Chargée de développement – 01 84 79 27 43